

Palais de justice de Saint-Malo | Ille-et-Vilaine



# Fiche signalétique

## Acteurs

### Maître d'ouvrage

- Ministère de la Justice
- > Direction des services judiciaires (DSJ)
- > Secrétariat général

### Maîtrise d'ouvrage déléguée

- > Agence publique pour l'immobilier de la Justice (APIJ)

### Maîtrise d'œuvre

- > Atelier Bruno Gaudin architectes, Artelia (bureau d'études techniques), ACV (acousticien)

### Entreprise générale et sous-traitants

- > Sogea Bretagne (groupe Vinci Construction) a fait travailler une vingtaine d'entreprises sous-traitantes, originaires pour 50 % de Saint-Malo, pour 30 % d'Ille-et-Vilaine

## Les chiffres clés

### Le chantier

- > Budget de l'opération : **19,34** millions d'euros TTC, achat du foncier compris
- > Durée du chantier : **20** mois
- > Personnels employés sur le chantier : **70** compagnons au plus fort du chantier
- > Heures d'insertion réalisées : près de **10 356** heures, dont **3156** heures d'insertion pour le mobilier réalisé par des personnes détenues via le Service de l'Emploi pénitentiaire - Régie industrielle des établissements pénitentiaires (Riep)
- > Surface de plancher du palais de justice : **2 750 m<sup>2</sup>**

### Le calendrier

- > juillet 2010 : lancement du concours de maîtrise d'œuvre
- > septembre 2012 : désignation du lauréat et démarrage des études de conception
- > août 2013 : achat du terrain
- > septembre 2013 : délivrance du permis de construire
- > mai 2015 : notification du marché des travaux
- > juillet 2016 : démarrage des travaux
- > 22 mars 2018 : remise des clés à la Chancellerie
- > semaine du 14 mai 2018 : emménagement des services
- > 22 mai 2018 : première audience

### Le palais de justice dans ses grandes lignes

- > Rez-de-chaussée : salle des pas perdus, service d'accueil unique du justiciable (SAUJ), 2 salles d'audience publique mixtes, 1 salle d'audience publique civile, 2 salles d'audience de cabinet, box pour le bureau de l'exécution des peines, tribunal pour enfants et espaces sécurisés ;
- > 1<sup>er</sup> étage : tribunal de commerce, conseil de prud'hommes, espace de détente et de convivialité, salle de réunion ;
- > 2<sup>e</sup> étage : TGI, TI et centre de ressources documentaires.

### Les personnels

Le palais de justice de Saint-Malo compte 86 postes de travail de fonctionnaires et de magistrats.



## sommaire



### Une unité des juridictions

Situé hors de la vieille ville, le palais de justice accompagne le renouveau urbain du centre de Saint-Malo. Sa localisation et le regroupement en son sein des différentes juridictions garantissent un accès simplifié pour les justiciables et des échanges facilités pour les utilisateurs.



### 3 questions à l'architecte Bruno Gaudin, Atelier Bruno Gaudin architectes

La proximité de la mer constituait un défi relevé par une architecture qui a su marier le granit, l'aluminium et le verre pour un bâtiment à la fois solennel et accueillant.



### Visite guidée

Derrière un même traitement sobre et moderne, chaque juridiction conserve sa propre identité pour un ensemble rationnel, sécurisé et confortable.



^ Une large fenêtre horizontale traverse d'est en ouest l'ensemble du bâtiment du nouveau palais de justice.

Désormais installé en dehors de l'enceinte de la vieille ville, le nouveau palais de justice constitue la première étape de la requalification d'un quartier en passe de devenir le nouveau centre urbain de Saint-Malo. Très attendue par les juridictions et la municipalité, cette opération, fruit d'un travail collectif de plusieurs années, offre aux justiciables, aux magistrats et aux fonctionnaires de nouvelles conditions d'accueil et de travail à la hauteur des missions du service public de la Justice.

## Une unité des juridictions

Le palais de justice de Saint-Malo a trouvé sa place avenue Aristide-Briand, à 10 minutes à pied de la gare. « Cette localisation est très opportune pour les justiciables qui parfois viennent de loin, juge Vincent Reynaud, le président du tribunal de grande instance (TGI) de Saint-Malo. En outre, la vie administrative de Saint-Malo se déroule désormais plus hors les murs que dans la partie intra-muros, qui est quasi exclusivement tournée vers le tourisme. »

Légitime sur le plan géographique, ce déménagement est aussi justifié sur le plan fonctionnel : il permet non seulement le regroupement du TGI, du tribunal d'instance (TI), du conseil de prud'hommes (CPH) et du tribunal de commerce (TC), jusqu'alors installés sur trois sites distincts, mais aussi la mise aux normes des installations de la justice malouine. « L'ancien palais n'était plus du tout adapté, ni en termes de sécurité ni en termes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, indique Maryse Duault, directrice de greffe au TGI. Ces locaux modernes feront gagner du temps aux personnels et donneront une meilleure image de la justice. » « L'architecture du nouveau palais est solennelle sans être austère, rebondit Christine Le Crom, procureur près le TGI, c'est exactement l'image que nous voulons renvoyer, en tant que magistrats. » « À part certains fonctionnaires, attachés à l'ancien palais, conclut le président du TGI, la majorité d'entre eux attendaient avec impatience d'emménager dans le nouveau palais. »

### Une opération complexe à plusieurs titres

La nature des sols, héritée de l'histoire industrielle du terrain, a tout d'abord obligé le maître d'ouvrage à intégrer au dossier de consultation des entreprises des exigences

^ Les différents matériaux utilisés – granit, aluminium et verre – ont dû être spécifiquement traités contre l'agression saline.





^ La surélévation du bâtiment a créé un jeu d'emmarchement et une hauteur qui confèrent de la majesté à l'entrée du palais de justice.

*Le palais est implanté dans un secteur à fort risque de submersion marine.*

en matière de gestion des terres polluées, la localisation du bâtiment, très proche de la mer, a dû également être prise en compte. «Le palais est implanté dans un secteur à fort risque de submersion marine, explique Amandine Lasvacas, directrice de programme à l'Agence publique pour l'immobilier de la Justice (APIJ). Ce risque a donc été pris en compte dès la conception.» «Nous sommes même allés au-delà des exigences en construisant le bâtiment 45 cm au-dessus de la côte de submersion maximale», précise Sébastien Bonnaud, chef de projet à l'APIJ. «L'architecte a aussi dû intégrer cette atmosphère saline agressive dans le choix et le traitement des matériaux, poursuit Amandine Lasvacas. En tant que maître d'ouvrage, nous nous sommes assurés que toutes les précautions avaient été prises.»

À cet environnement particulier, se sont ajoutés des partis pris architecturaux qui ont nécessité quelques procédés spécifiques. «Les volumes de la salle des pas perdus, donne pour exemple Maximilien Dingreville, responsable du projet pour Sogea Bretagne, ont demandé une analyse structurelle assez fine afin de s'affranchir d'une poutraison qui aurait encombré les volumes.»

### **Une réussite collective**

La bonne coopération entre les différents acteurs impliqués dans ce projet en aura garanti la réussite. «Nous avons senti dès le départ un véritable climat de confiance avec la maîtrise d'œuvre, avec laquelle nous avons travaillé main dans la main, témoigne le responsable de Sogea Bretagne. Puis, nous avons beaucoup apprécié notre collaboration avec l'APIJ qui a toujours veillé à répondre rapidement à nos questions.» «La bonne relation que nous avons constatée entre le maître d'œuvre et l'entreprise s'est révélée très confortable pour nous, confirme Amandine Lasvacas. Sans compter le trinôme composé des chefs de juridictions, de la chancellerie et de l'APIJ, qui a aussi très bien fonctionné.» Grâce à la fluidité des échanges entre tous les acteurs, à tous les stades du projet, le palais de justice répond aujourd'hui aux attentes des utilisateurs, qui ont le sentiment d'avoir été écoutés.



^ Le palais de justice profite largement de la lumière naturelle et de la végétation marine.



^ La passerelle surplombant la salle des pas perdus dessert les espaces tertiaires du palais de justice.

## 3 questions à l'architecte Bruno Gaudin, Atelier Bruno Gaudin architectes

### Quelle identité avez-vous souhaité donner au palais de justice de Saint-Malo ?

Nous avons voulu le doter d'une monumentalité qui ne soit pas effrayante, mais qui invite le public à pénétrer dans l'édifice. C'est pourquoi nous avons imaginé, d'un côté, un socle fermé, austère et minéral, très institutionnel ; et, de l'autre, une façade vitrée, transparente et légère qui évoque l'ouverture. Nous avons aussi eu recours à une échelle et une volumétrie très simples qui manifestent l'accessibilité et l'unité de l'institution, ainsi qu'à une forme de clarté qui exprime la notion de visibilité.

La différenciation des matériaux renforce cette opposition, avec ce mélange de granit, d'aluminium et de verre. Enfin, la conception du parvis s'inscrit dans cette même logique : si la surélévation du bâtiment est liée au risque de submersion marine, elle permet également de créer un jeu d'emmarchement solennel et une porte d'entrée qui domine l'espace urbain, tout en ménageant un espace de convivialité sous la marquise de verre que nous avons aménagée.

### Comment avez-vous organisé les différents espaces intérieurs ?

Pour mettre en œuvre le programme, avec ses espaces publics, ses espaces sécurisés et ses espaces tertiaires, nous avons appréhendé l'édifice selon le modèle du feuilletage. Nous avons créé une grande fente entre le bloc inférieur, dédié au public, et le bloc supérieur, où sont logés les bureaux : entre le plateau du rez-de-chaussée, où s'exerce la justice, et le plateau des espaces tertiaires, nous avons donc un grand interstice horizontal qui permet de positionner quelques fonctionnalités, mais surtout de faire pénétrer la lumière au cœur du bâtiment, y compris dans les salles d'audience.

La complexité de ce programme tient à la compacité des plans, qui exige d'être très attentif aux sources de lumière naturelle pour éviter d'avoir des pièces aveugles. C'est pourquoi nous avons travaillé avec un cabinet spécialisé, sur



^ Ouvert sur la ville, le palais de justice s'inscrit dans le futur centre urbain de Saint-Malo.

^ Une marquise en verre apporte de la légèreté et de la sobriété au parvis.



*Dans toutes les salles, nous avons créé un contraste entre les murs blancs, d'un côté, le mobilier et le parquet brun, de l'autre.*

^ Chaque salle d'audience a son identité. Ici, la salle d'audience mixte dite la chapelle.

les apports de lumière naturelle et artificielle. La lumière avec des LED –désormais très courante– n'a pas que des qualités : elle est souvent directe, très blanche et dure, ce qui peut être fatigant au quotidien. Ainsi, nous avons veillé à ce que la lumière artificielle soit douce et contribue, elle aussi, à la qualité de vie. Dans la salle des pas perdus, par exemple, il y a juste une ligne d'éclairage au plafond, ce qui rend la lumière artificielle discrète et apaisante.

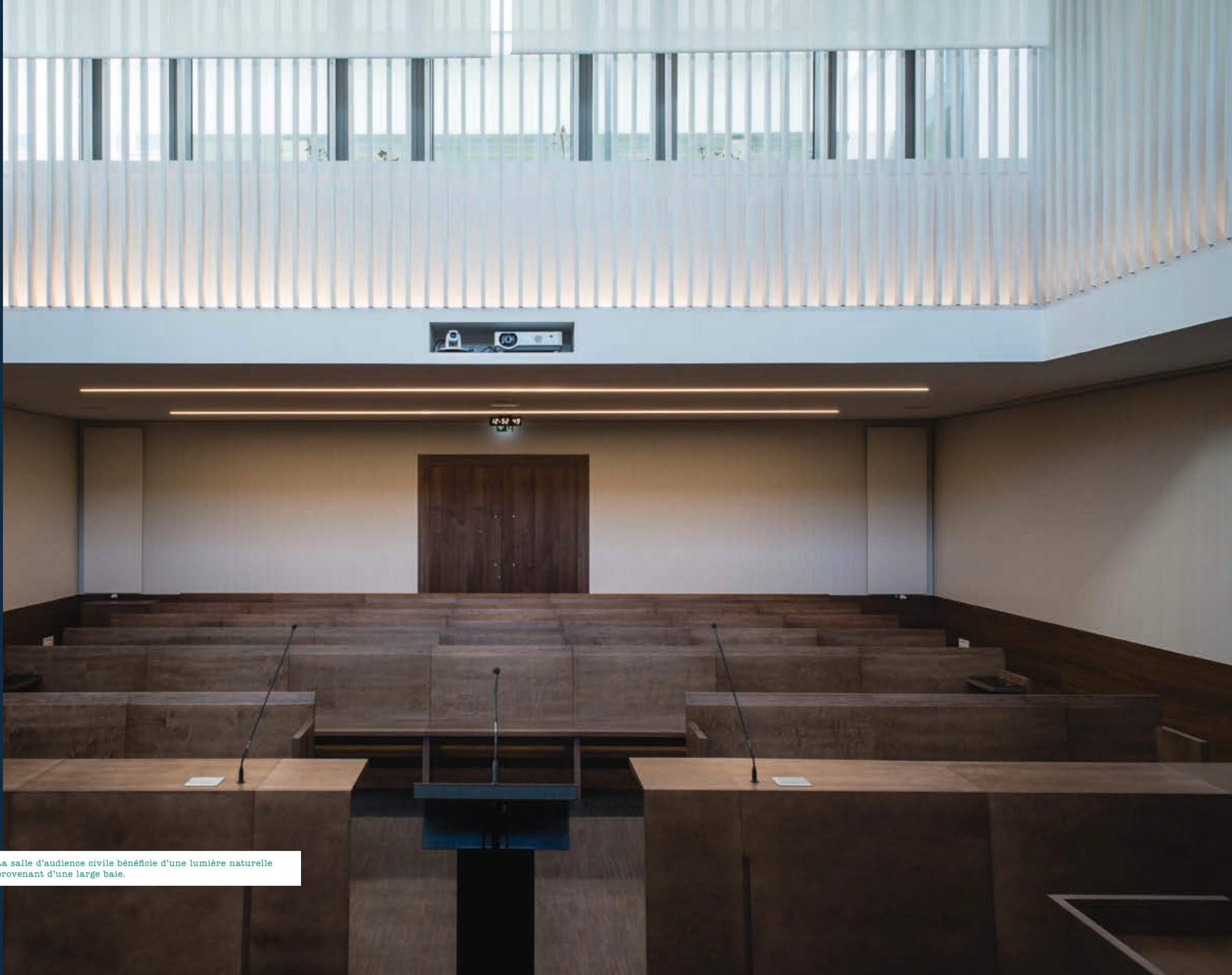
### **Chaque salle d'audience est différente. Comment avez-vous appréhendé leurs différentes identités ?**

La salle d'audience civile n'a pas de double hauteur sous plafond, elle est éclairée latéralement par une large baie et apparaît ainsi comme une pièce un peu plus ordinaire que les deux autres, même si elle a fait l'objet du même soin d'aménagement de notre part.

Pour les deux salles d'audience mixtes, nous avons fait le choix d'une différenciation plutôt que d'une homogénéisation des espaces. La plus petite, surnommée la chapelle, est un clin d'œil à la salle d'audience du palais de justice historique de Saint-Malo et à l'histoire de la Justice. N'en déplaise à notre laïcité, la théâtralité d'une salle d'audience hérite d'autres formes de théâtralité !

Dans toutes les salles, nous avons créé un contraste entre les murs blancs, d'un côté, le mobilier et le parquet brun, de l'autre ; ce contraste éclaire et confère une certaine gravité au sol, en opposition avec la légèreté de la lumière des parties supérieures.

Notre idée était que chaque pièce ait son identité, ce qui contribuera à la vie du palais et à la richesse des lieux.



^ La salle d'audience civile bénéficie d'une lumière naturelle provenant d'une large baie.



^ Toutes les salles d'audience sont équipées d'une même table de justice parée de son symbole, la balance.

## Visite guidée

Tout de granit, de verre et d'aluminium, le nouveau palais de justice de Saint-Malo a pris place avenue Aristide-Briand, dans un quartier résidentiel en plein renouveau. La sobriété de ses lignes et l'identité marine de la végétation qui l'entoure lui donnent une allure à la fois solennelle et accueillante. D'emblée, l'ampleur de la porte d'entrée et de sa marquise de verre, qui domine le parvis, et les marches qui y conduisent, invite le public à pénétrer à l'intérieur du palais.

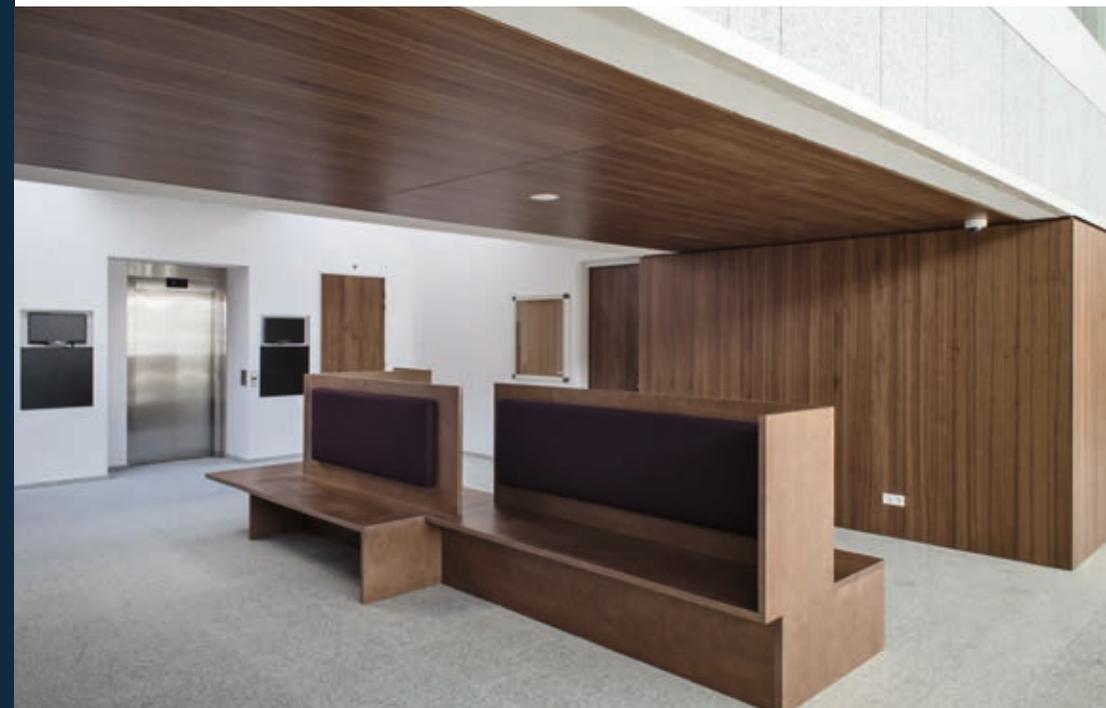
La double hauteur sous plafond, les matériaux utilisés et l'abondance de lumière naturelle confèrent à la salle des pas perdus du palais de justice de Saint-Malo une allure tant majestueuse que chaleureuse. « Nous avons créé une grande fenêtre horizontale qui traverse tout le bâtiment d'est en ouest et qui inonde de lumière la salle des pas perdus », détaille l'architecte Bruno Gaudin. « Même quand le temps est gris, le palais n'est pas sombre, ajoute Sébastien Bonnaud, chef de projet à l'APIJ. La lumière passe par les nombreuses baies vitrées de l'édifice, elle est aussi réfléchie par des matériaux tels que le granit gris clair de la salle des pas perdus. »

### Des espaces rationnels, confortables et durables

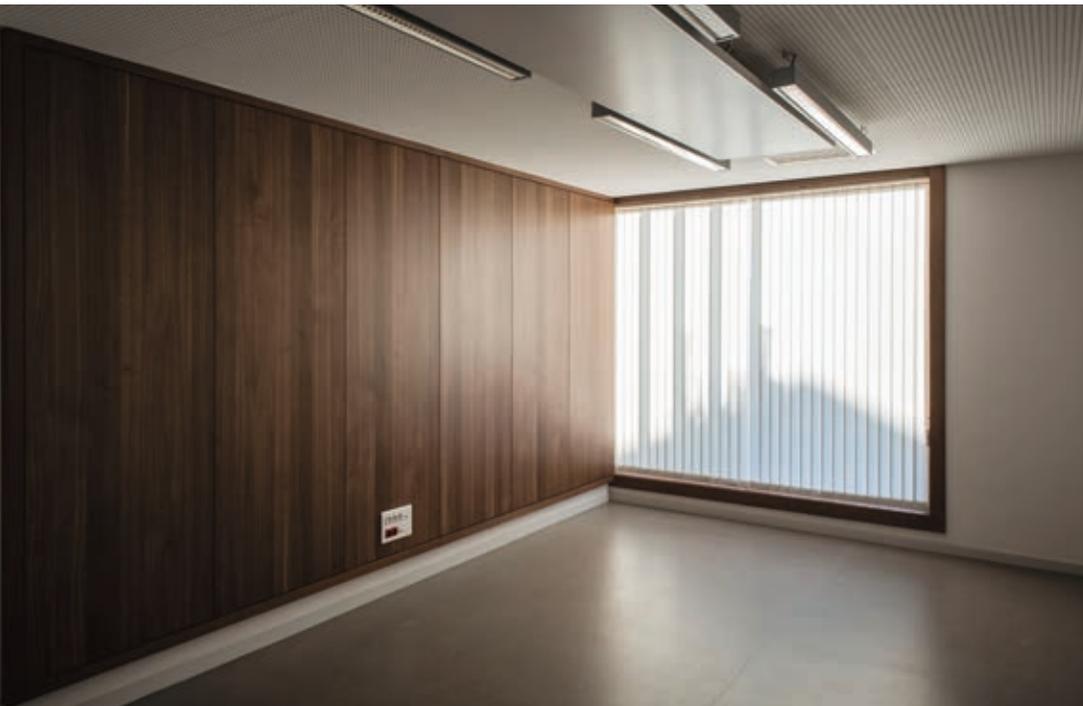
À gauche de l'entrée, une fois passé le contrôle de sécurité, un large comptoir en bois permettra la mise en œuvre du service d'accueil unique du justiciable (SAUJ), commun au TGI, au TI et au CPH. « Pour cela, nous avons revu nos organisations de travail, indique Vincent Reynaud, le président du TGI. Et nous avons proposé des formations aux agents qui vont renseigner les justiciables sur les différentes juridictions. »

Depuis le SAUJ, les visiteurs seront orientés, côté ouest, vers le tribunal de commerce et le conseil de prud'hommes ; côté est, vers le tribunal pour enfants. Les espaces tertiaires sont accessibles via des ascenseurs et des escaliers réservés aux personnels, ainsi que par une passerelle qui longe en surplomb la salle des pas perdus d'est en ouest.

*Nous avons créé une grande fenêtre horizontale qui traverse tout le bâtiment d'est en ouest, et qui inonde de lumière la salle des pas perdus.*



^ ^ Le contraste des matériaux – granit pour le sol et une partie des murs, bois pour le mobilier – et la grande fenêtre horizontale donnent à la salle des pas perdus chaleur et solennité.



^ Couloir desservant les bureaux à l'étage.

^ Chaque bureau a été pensé dans une volonté d'économie d'énergie et de simplicité d'utilisation des équipements. Le mobilier qui y sera installé est fabriqué par les personnes détenues.

Dans les étages, rationalité et confort ont présidé aux aménagements : le plan d'agencement des bureaux est simple et rectiligne et les matériaux et les couleurs – sol gris, murs blancs et portes bordeaux – sont d'une grande sobriété. «La lumière arrive de tous les côtés et nos bureaux sont largement ouverts sur l'extérieur, remarque Christine Le Crom, la procureur. Nous n'avons pas le sentiment d'être enfermés, ce qui est symbolique pour la justice.» Situé au second étage, son bureau est séparé de celui du président du TGI par le bureau de leur secrétariat désormais commun, un choix délibéré.

Réglage individuel de l'orientation des brise-soleil ou de la température des bureaux, les équipements sont faciles à utiliser et économes en énergie. «Nous avons été très attentifs à tout ce qui constitue la barrière physique entre l'intérieur et l'extérieur, prévient Sébastien Bonnaud. Grâce notamment à une isolation thermique par l'extérieur, au recours à des pompes à chaleur, au choix des menuiseries et au soin apporté pendant le chantier à la qualité de la mise en œuvre de l'étanchéité à l'air du bâtiment, le bâtiment respecte les exigences de la RT2012.»

#### Pas de sous-sol mais un rez-de-chaussée bien pensé

La situation du palais en zone inondable explique qu'il ne dispose pas de sous-sol et que les espaces techniques et d'archives aient été localisés au rez-de-chaussée. «Cela rend les archives et les scellés particulièrement accessibles», souligne Maryse Duault, directrice de greffe du TGI. Quant aux espaces sécurisés, à l'arrière du bâtiment : «Ils ont été très bien conçus, estime Christine Le Crom. La grande proximité entre l'arrivée des escortes par le sas, les cellules, la salle de défèrement et les locaux des avocats permet un plus grand confort de travail et des conditions de sécurité et de dignité plus adaptées pour les personnes déférées.» Un circuit sécurisé a été prévu, à l'arrière du bâtiment, pour que les policiers puissent accompagner les personnes prévenues dans les salles d'audience pénales.

## Des salles d'audience solennelles et modernes

Magistrats et justiciables accèdent quant à eux aux salles d'audience via d'autres circulations, selon le principe de la distinction des flux. Tandis que les premiers disposent d'un circuit dédié, les seconds pénètrent dans les salles d'audience directement depuis la salle des pas perdus. L'habillage de celle-ci en fait un prolongement de l'espace public extérieur : le granit utilisé en façade se retrouve en effet à l'intérieur du palais, au sol et sur le mur qui sépare les salles d'audience. « Cela donne l'impression d'être encore en dehors, comme si les portes en bois des salles d'audience étaient des adresses sur l'espace public », analyse Bruno Gaudin, architecte.

Si chacune des trois grandes salles d'audience publiques a sa propre identité, toutes sont pourvues des mêmes matériaux (bois sombre au sol et pour le mobilier, peinture blanche en hauteur), de la même table de justice, ornée d'une balance stylisée en métal incrusté et du même niveau d'équipement technique. « Nous avons pour mission de réaliser un bâtiment moderne et connecté, souligne Sébastien Bonnaud. Nous avons ainsi généralisé la visioconférence à toutes les salles d'audience, installé des bornes wifi dans chacune de ces salles et dans certains espaces de travail et un affichage dynamique dans la salle des pas perdus pour informer le public sur le programme des audiences. » Pour intégrer l'ensemble des outils techniques de communication, de sécurité, de climatisation ou encore d'acoustique, « un travail colossal a dû être réalisé afin que tous ces systèmes disparaissent à nos yeux, insiste Bruno Gaudin. La technique ne doit pas prendre le dessus sur la solennité, voire la spiritualité des lieux, pour que seul l'exercice de la Justice s'impose. »

Le défi a semble-t-il été relevé : la salle d'audience surnommée « la chapelle », en raison de son plafond « façon cathédrale » et de la lumière tamisée qui y pénètre, favorise, selon la procureur, l'émergence d'une atmosphère qui sera particulièrement propice aux audiences. « L'audience pénale peut parfois être difficilement vécue pour les prévenus comme pour les victimes, un espace réduit comme celui-ci devrait permettre à la parole de s'exprimer plus facilement. » Plus globalement, c'est un sentiment de sérénité et de calme qui s'impose dans les salles d'audience. « Les jeux de lumière comme les matériaux employés sont simples et efficaces, constate Christine Le Crom. C'est exactement ce que l'on demande à la justice ! »

*Les jeux de lumière comme les matériaux employés sont simples et efficaces. C'est exactement ce qu'on demande à la justice !*



^ Lumière naturelle filtrée par des brise-soleil ou lumière artificielle étudiée avec un cabinet spécialisé contributeur, par une diffusion douce, à créer une atmosphère apaisée.



^ La modernité du palais de justice passe aussi par la performance et la discrétion des outils techniques.



^ L'ensemble du palais de justice est accessible aux personnes à mobilité réduite.



^ Les locaux d'archives.



^ Le personnel bénéficie d'un équipement dédié à la détente et à la restauration.



^ L'architecture conjugue transparence et confidentialité de certains espaces.

Cette plaquette a été éditée à l'initiative de l'APIJ.

### **Direction de la publication**

Marie-Luce Bousseton, directrice générale

### **Coordination**

Marion Moraes, responsable communication

### **Remerciements à**

La direction des services judiciaires et le bureau de l'immobilier, de la sûreté des juridictions et de la sécurité des systèmes d'information (FIP2)

Le secrétariat général et le bureau du soutien et de la maîtrise d'ouvrage (SIM/BSMO)

Vincent Reynaud, président du tribunal de grande instance de Saint-Malo

Christine Le Crom, procureur près le tribunal de grande instance de Saint-Malo

Maryse Duault, directrice de greffe du tribunal de grande instance de Saint-Malo

Bruno Gaudin, architecte

Maximilien Dingreville, responsable du projet pour Sogea Bretagne

### **Ont participé au sein de l'APIJ**

Sébastien Faure

Amandine Lasvacas, directrice de programme

Sébastien Bonnaud, chef de projet

**Maquette et mise en page** Anatome

**Rédaction** Isabelle Friedmann

**Crédits photographiques** Pascal Aimar



Le regroupement des juridictions (TGI, TI, CPH et TC) et la construction d'un palais de justice moderne, fonctionnel et accueillant, avenue Aristide-Briand, hors les murs de la ville ancienne de Saint-Malo, offriront aux personnels de la justice malouine un environnement de travail plus confortable; propice aussi à de nouvelles organisations professionnelles plus efficaces.

Maître d'ouvrage du ministère de la Justice, l'Agence publique pour l'immobilier de la Justice (APIJ) a suivi l'opération depuis les premières études jusqu'à la livraison, veillant au respect des normes, à la qualité des équipements et à leur capacité à répondre aux besoins des utilisateurs. Quant aux justiciables, ils ont été placés au cœur d'un projet que l'architecte a voulu à la fois solennel et accueillant. L'atmosphère des espaces publics, salles d'audience et salle des pas perdus, en témoigne.

